

**Délégués Départementaux de l'Education Nationale****Union de l'Allier****Sommaire**

Page 1 : Edito du Président

Page 2 : quelques mots de la secrétaire et du trésorier

Composition du bureau départemental

Page 3 : Se construire Citoyen

Pages 4 et 5 : compte-rendu de l'AG

Page 6 : un DDEN recrute un DDEN

Formation DDEN

**Edito du président.**

Nous souhaitons que notre école soit celle de la mixité sociale, celle de la réussite pour tous. Elle doit renforcer le sentiment d'appartenance à la République. Notre école publique ne "trie" pas, elle rassemble. Il est important de mettre en avant la réussite de l'enfant, de le valoriser pour lui donner confiance et de le mettre sur le chemin du progrès. Cet espoir n'est-il pas représenté par la laïcité ?

Vivre ensemble dans le respect des différences et de la liberté de chacun, voilà ce qu'espèrent les laïques que nous sommes. L'école doit continuer à former les élèves à comprendre, à respecter les règles communes du vivre ensemble. Elle doit développer leur esprit critique pour leur permettre de devenir des citoyens éclairés capables de construire une société au service de l'humain.

Les DDEN y veillent, ce qui confirme l'importance de notre rôle et de notre statut : défendre les intérêts de l'École Publique en ayant pour but de travailler pour le bien-être des enfants, au sein d'une école toujours plus accueillante et efficace.

Dans nos écoles tout au long de l'année nous avons assuré au mieux notre fonction. Ensemble, nous réaffirmons que L'École Publique et Laïque, École de la République, garantit seule la liberté de conscience et apparaît comme la traduction pleine et entière de la devise républicaine **Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité !**

Il faut donc continuer de recruter des DDEN pour assurer notre légitimité.

Chaque DDEN doit participer à cette action de recrutement. Vous trouverez dans le Délégué de septembre un quatre pages « Un(e) DDEN recrute un(e) DDEN ».

93% des communes de l'Allier fonctionnent 4 jours par semaine ; 17 communes restent à 4.5 jours. Nationalement, 85% des communes, représentant 80% des élèves ont choisi la semaine de 4 Jours. **L'intérêt des enfants passe après celui des adultes.**

La carte scolaire de cette année a été présentée comme neutre car notre département n'a pas de suppression de postes malgré une perte de 400 élèves. Mais la réalité est tout autre : les orientations nationales qui aboutissent à un dédoublement des CP et CE1 en zone prioritaire auraient nécessité des créations de postes. Ce dédoublement n'a pas été suffisamment budgété.

Pour faire partager les valeurs de la République la Fédération a mis en place des concours départementaux et un concours national: "**Se construire Citoyen**".

Quatre projets ont été réalisés dans notre département l'année dernière. Notre Union a récompensé les 4 projets présentés.

L'école Pergaud-Prévert, classe CE1-CE2 de Mr Frédéric Mergera obtenu le 2<sup>ème</sup> prix national

avec un beau projet : Hymne à la laïcité « La lune voyageuse »

Chaque DDEN doit présenter ce concours dans « son école ».

Bon courage et bonne année scolaire.

Michel Dupont  
Septembre 2018

**Directeur de la publication**

Michel DUPONT  
Président de l'Union  
3 rue de Bellecroix  
03400 YZEURE

**Commission de rédaction**

Bureau directeur

N° ISSN 1771-0731  
Imprimé par nos soins

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous Evelyne Ropiot à Saint-Pourçain sur Sioule et bientôt Jean- Louis Brisot à Bellerive sur Allier, Jeannine Chartier à Dompierre – Le Donjon, Françoise Létève à Commentry. Ils seront nommés à la prochaine session académique.

Bienvenue !!!



Vous chantiez ? Eh bien, dansez maintenant !

Cette rentrée, c'est la Révolution !!! Plus de téléphone portable au collège, ni à l'école primaire ni à l'école maternelle !!! Mais on chante à pleine voix avant de sans doute danser devant le buffet ...

Bref, une rentrée prometteuse !!!

Pour l'instant, on danse, on danse une chorégraphie bien encadrée, très injonctive : évaluation des élèves, des personnels, des conditions ; des normes, des normes, encore des normes ! Pour le bien de l'enfant, supposons-nous, bien sûr ...

Où est la fantaisie et le sérieux aussi que la cigale mettait à chanter pour le bonheur de tous ?

Bref, une rentrée prometteuse ??

Nous répondrons, peut-être, à cette question en nous rendant le 12 octobre aux Elections des parents d'élèves aux Conseils d'école et à la suite aux Conseils d'Ecole, eux-mêmes.

Bonne rentrée à toutes et à tous !!! S Martin

LE MOT DU TREORIER GENERAL ...

Un aveu : je suis un trésorier très satisfait !!! En effet à la mi-septembre toutes les délégations avaient réglé les cotisations de leurs adhérents ce qui veut dire qu'une fois de plus notre UNION est au « top » en matière de trésorerie vis à vis de la Fédération.

En résumé, mes directives concernant le versement des cotisations ont été suivies et je souhaite qu'il en soit de même l'année prochaine. Encore merci à mes collègues trésoriers.

A l'AG de mai dernier, le montant de la cotisation pour l'UNION a été porté et adopté à 29 euros.

Petit rappel : ne pas omettre d'envoyer à notre Secrétaire Suzanne MARTIN une photocopie de la liste des DDEN qui se sont acquittés de leur cotisation, liste que vous m'envoyez avec votre chèque de versement en vue de mettre à jour le fichier départemental et le fichier national nécessaire pour l'envoi de la revue « LE DELEGUE » à tous les DDEN.

Neuilly-le-Réal le 18 septembre 2018

Le trésorier de l'UDDEN 03

G.DELAPIERRE

## Bureau départemental

Président : Michel Dupont

Vice-Président délégué : Jean-Claude Avelin

Vice-Président Secteur de Montluçon : Claude Boix

Secteur de Moulins : Yvette Bobier

Secteur de Vichy : Michel Hauchart

Secrétaire générale : Suzanne Martin

Secrétaire-adjoint : Philippe Foltier

Trésorier : Gérard Delapierre

Trésorier-adjoint : Bernard Nicolas

## Remise du 2<sup>ème</sup> prix national « Se construire citoyen » à l'école REP + Pergaud – Prévert de Montluçon ...



Faute d'avoir pu rejoindre la capitale et les salons du Sénat le mercredi 6 juin dernier, en raison de la grève SNCF, le Président Eddy Khaldi s'est rendu à Montluçon le jeudi 5 juillet pour remettre le deuxième prix national aux élèves de CE1 CE2 de la classe de M. Frédéric Merger.

Une cérémonie fut donc organisée à l'initiative de la délégation des DDEN de Montluçon avec le concours de l'école Pergaud Prévert. Enfants, parents, enseignants et personnels de l'école, Inspectrice de la circonscription, coordonatrice REP, représentant de la mairie de Montluçon et partenaires de l'action récompensée, ... tous étaient présents autour du président Khaldi et des présidents de l'Union 03 et de la délégation de Montluçon, ainsi que du DDEN de l'école et du référent départemental du concours.

Frédéric Merger, enseignant de la classe récompensée, présenta alors les différentes étapes d'un projet qu'il a pris plaisir à conduire sur l'année scolaire. Un projet citoyen dont les moments phares furent la création d'un hymne à la laïcité sur l'air de la Marseillaise, ... interprété magnifiquement devant l'assemblée présente ... par la réalisation de portraits de Mariannes de tous pays ... (présentées en couverture de ce numéro du Délégué) ... et par la réalisation de deux « Lunes voyageuses » réalisées par les élèves dans le cadre d'une classe artistique et fruit de l'imagination de Julie Maquet, artiste en résidence à Montluçon. En effet, dès la rentrée de septembre 2018, ces deux lunes « voyageront » dans les collèges et écoles du REP pour recueillir des messages sur les valeurs de la République et sur la laïcité ...

Pour clore cette manifestation, le Président Khaldi félicita les enfants et l'enseignant pour le travail réalisé qui représente à ses yeux le socle du « **Vivre ensemble** », de la promotion et du respect des valeurs de notre République laïque : **la liberté, l'égalité et la fraternité**.

Enfin, après la remise d'un chèque de 100 € par le trésorier de l'Union 03, de la Marianne, d'un livre et de l'exposition sur la charte de la laïcité par Eddy Khaldi, ... un goûter offert par la délégation DDEN de Montluçon ponctua cette belle cérémonie.

## Assemblée Générale Départementale des DDEN de l'Allier SEUILLET 26 MAI 2018

-----

Elle s'ouvre à 8h45 par l'accueil de M. Pierre BONNET, maire de SEUILLET qui a saisi l'occasion pour présenter sa commune et de Bernard GOUILLOUX, président de la Délégation de VARENNES – ST GERMAIN.

61 délégués ont signé la liste d'émargement. De nombreux DDEN sont excusés ainsi que M. RIBOULET, président du Conseil Départemental, les présidents des Maires Ruraux et des Maires de l'Allier.

Au dernier moment s'y ajoute l'absence de M. DELAPIERRE trésorier départemental auquel l'assemblée souhaite un prompt rétablissement et qui est remplacé au pied levé par son adjoint, Bernard NICOLAS.



### PARTIE STATUTAIRE :

- Chaque délégué a reçu le Rapport Moral de Michel DUPONT, du Président de l'Union, le Rapport d'activités ainsi que le Rapport financier du trésorier.

Dans son rapport, le président insiste sur l'action « Se construire citoyen ».

Le trésorier adjoint commente la situation financière : au 31 décembre 331 cotisations sur 336 ont été reçues (voir feuille bilan financier).

Les Commissaires aux Comptes, représentés par M. BLOUX, après vérification des comptes et des pièces comptables en certifient la parfaite tenue et demandent de les approuver. Ce qui a été fait à l'unanimité.

- Cotisation : en prévision de la montée en régime du projet « Se construire citoyen », il convient de réserver une récompense pour les lauréats. Cette année, la récompense a été de 100€ pour chacun des 4 candidats. 200€ ont été réservés pour « les Arbres de la Laïcité ». D'autre part, il faut envisager l'achat d'un ordinateur (500€). En conséquence il est proposé d'augmenter la cotisation départementale de 1€ soit 29€ au lieu de 28€
- Fusion des délégations de GANNAT et BELLENAVES/ CHANTELLE- EBREUIL :

Chaque délégation concernée s'est réunie et a approuvé ce projet de fusion. Le CA départemental a acté ce projet. L'Assemblée Générale entérine cette proposition à l'unanimité. La nouvelle délégation deviendra DELEGATION DE GANNAT.

- Synthèse des rapports d'activités des délégations :

16 synthèses sont parvenues représentant 90% des élèves. On constate une baisse des effectifs ruraux et une hausse du péri-urbain (en moyenne 21 élèves /classe).

Malgré des locaux en bon état général, divers problèmes subsistent: toilettes, locaux, téléphone, sirènes d'alertes pas toujours adaptés, un laisser-aller du stationnement des parents, l'accès pas toujours résolu pour les personnes handicapées, une pénurie d'infirmières et de médecins scolaires.

La restauration scolaire concerne 2 enfants sur 3. Le prix moyen est de 2,53€. Il varie de 1,90€ à 5,40€ suivant quotient familial et aides diverses.

Le transport scolaire se fait par le public essentiellement.

Beaucoup d'enfants sont affectés par la très grande amplitude de la journée (souvent garderie + école de 7h à 19h) et pour les plus grands les transports avec de longs trajets quotidiens.

Un constat s'impose : le temps des parents a pris le pas sur celui des enfants et il est à regretter que les associations de parents ne connaissent pas suffisamment leur rôle. Par ailleurs il a été rappelé que les DDEN ont toute leur place dans les exercices de sécurité.

En conclusion les points noirs principaux sont les RASED et la médecine scolaire.

- Les différents rapports sont adoptés à l'unanimité.
- L'augmentation de la cotisation départementale de 1€ est adoptée.
- M. FOLTIER en profite pour un point sur « Se construire citoyen »

En 2018, c'est l'expérimentation : 4 projets examinés par un jury départemental et proposés à un jury national (PREVERT-PERGAUD à Montluçon obtient le 2<sup>ème</sup> prix national).

- Renouvellement partiel du CA :

F. AUGUSTIN, M. GAUDON, M. HAUCHART, M. LIMOGES, B. NICOLAS, PH. VERT, ainsi que les commissaires aux comptes sont élus à l'unanimité.



#### INTERVENTIONS DES PERSONNALITES :

- MAIRES RURAUX ET MAIRES DE L'ALLIER :

M. BONNET, Maire de Seuillet représentant M. ROJOUAN fait part de l'action difficile des communes : rythmes scolaires, sécurité dans les établissements. Il faut privilégier les circuits courts dans la restauration scolaire (Seuillet : ESAT de Creuzier le Neuf). Beaucoup de conseils municipaux d'enfants fonctionnent. « Se construire citoyen » paraît très intéressant.

- MME CLAIRE LECONTE CHRONOBIOLOGISTE :

Dans un long exposé très dense et très intéressant, elle évoque les troubles du sommeil, mais surtout les différents rythmes biologiques de l'enfant qui varient suivant les individus. L'école et la vie courante des enfants ne respectent pas ces rythmes, ce qui crée l'augmentation de la fatigue.

Afin de respecter ces rythmes pour le bien-être de l'enfant, elle préconise un REAMENAGEMENT du temps scolaire : JOURNEE- SEMAINE- ANNEE.

- M. Olivier VANDARD DASEN :

M. le DASEN aborde différents points sur le rôle des maires des DDEN « On a besoin de vous » a-t-il lancé, « votre engagement, votre rôle, source d'information essentielle et force de proposition ». Il annonce qu'une nouvelle « Convention ruralité » est en cours de discussion. Pour lui, elle devrait concerner le 1<sup>er</sup> degré et le collège en constituant un réseau : apprentissage d'une langue étrangère, initiation artistique, culturelle, théâtrale entre autres.

Il pense qu'il faut rechercher l'innovation pour ramener les familles en ruralité.

Répondant à une question, il dit qu'il est conscient que la médecine scolaire est un problème, du même ordre que la démographie médicale dans chaque département.

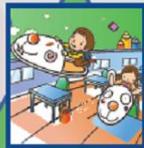
Le président Michel DUPONT remercie les intervenants pour leurs exposés intéressants et annonce que la prochaine Assemblée Générale Départementale sera organisée par la délégation de SAINT POURCAIN.

La séance est levée à 12h30

Le secrétaire R. CORRE Aidé par Jean-Claude BRUNET

**Information :** Une matinée de **formation pour tous les DDEN de l'Allier** est retenue le **samedi 24 novembre** à 9 heures à Saint-Pourçain sur Sioule , salle Ernest MAXIMIN

# Un(e) DDEN recrute un(e) DDEN Délégué Départemental de l'Éducation Nationale



**BATIMENTS  
ET MOBILIERS**



**TRANSPORTS  
SCOLAIRES**



**SECURITE**  
dans l'école  
et autour de l'école



FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Au service des enfants  
et de l'École de la République*

*Nommé officiellement*

*Membre de droit du conseil d'École*

*Partenaire de l'École : bénévole, impartial et indépendant*

*Fonction : contrôle, vigilance, médiation et coordination*

*Militant de la Laïcité et de la Citoyenneté*



**RESTAURATION**

**ACTIVITES  
PERISCOLAIRES**



**SANTE  
ET HYGIENE**



Fédération des DDEN  
124 rue La Fayette - 75010 Paris  
01 47 70 09 59  
federation@dden-fed.org  
http://www.dden-fed.org

Coordonnées de l'Union :  
**Union DDEN 03**  
Michel Dupont  
3 Rue de Bellecroix - 03400 YZEURE  
06.83.32.34.71 - dupont.mj@wanadoo.fr

Association reconnue d'utilité publique - Association éducative complémentaire de l'Enseignement public - Association nationale de Jeunesse et d'Éducation populaire - Association ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale - Siège social : Ministère de l'Éducation nationale